



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

*Liberté
Égalité
Fraternité*




CONTRAT TERRITORIAL DE SANTÉ

CTS

Plaine orientale



Fium'OrbuCastellu
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES COMUNITÀ DI CUMUNE




**l'Assurance
Maladie**

Agir ensemble, protéger chacun

Haute-Corse



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore



Axe stratégique

Développer un projet en santé mentale et addictions en direction des jeunes





Contexte

L'offre de repérage, d'orientation et de prise en charge en faveur des jeunes n'est actuellement pas suffisante sur le territoire de la plaine orientale pour répondre aux difficultés sociales, éducatives et psychiques de ces derniers. De plus, ces problématiques multifactorielles sont majorées par les effets d'isolement, de perte de valeurs ou d'un cadre familial défaillant avec une augmentation des comportements à risque.



Objectif général

Développer un projet en santé mentale et addictions des jeunes



Porteur du projet

Maison des adolescents (MDA)
de Haute-Corse



Déclinaison opérationnelle

Déployer une offre de prévention et de prise en charge de proximité en matière de souffrance psychique des adolescents et des jeunes adultes en plaine orientale



Actions phares

Déploiement de la Maison des Adolescents de Haute-Corse sur le territoire de la Plaine Orientale proposant un lieu d'accueil non stigmatisant, de premières consultations et d'accompagnement des jeunes et de leur entourage en articulation avec le Centre médico-psychologique (CMP)



Public cible

- Adolescents et jeunes adultes
- La famille et l'entourage
- Les professionnels du territoire



Territoire concerné

Plaine orientale





Partenaires

Les professionnels de santé
Les structures en faveur des jeunes
Les collectivités
Les acteurs de l'Education



Calendrier

A partir de février 2024



Implication des usagers

Consultation des usagers pour
l'appréciation et l'évaluation du
dispositif



Résultats attendus

- Amélioration du repérage et de la prise en charge des difficultés des jeunes et de leur famille
- Réduction des délais d'attente de rencontre, d'information et de premier rendez-vous



Moyens

Dotation globale de fonctionnement de la MDA
ARS
Autres financeurs ou contributeurs



Indicateurs

Mise en place de l'antenne
File active, profil et typologie des demandes
Délai de premier rendez-vous et d'orientation



Repérage précoce des addictions



Contexte

Les conduites addictives sont un défi majeur et permanent. Près de 13 millions de français fument quotidiennement du tabac, 5 millions consomment de l'alcool et 900 000 du cannabis. La cocaïne se diffuse et les usages des écrans et jeux vidéo sont pour certains excessifs. La jeunesse demeure tout particulièrement affectée. A 17 ans, 25 % des adolescents fument quotidiennement du tabac, 8 % consomment de l'alcool plus de 10 fois par mois, 44 % ont connu un épisode d'alcoolisation ponctuelle importante (API) dans le mois, les jeunes Français sont les plus gros consommateurs de cannabis en Europe. En outre, tous les territoires sont concernés par l'enjeu : les conduites addictives et les trafics de produits illicites ne sont pas circonscrits aux grands centres urbains et à certains quartiers.



Objectif général

Développer un projet en santé mentale et/ou addictions des jeunes



Porteur du projet

CSAPA Addiction France



Déclinaison opérationnelle

Proposer un cadre d'intervention pour les professionnels du 1er recours



Actions phares

Outiller les professionnels de 1er recours avec les outils de repérage Précoce et à l'Intervention Brève (RPiB). Il s'agit d'évaluer de façon précoce chez les adultes la consommation des 3 substances psychoactives les plus utilisées (alcool, tabac, cannabis) et d'en évaluer le risque; Proposer une intervention brève chez les consommateurs à risque; Assurer un accompagnement de manière durable afin de favoriser la réduction ou l'arrêt de ces consommations.



Public cible

- les professionnels du 1er recours



Territoire concerné

Plaine orientale





Partenaires

Professionnels du 1er recours
Fédération Corse pour la coordination
et l'innovation en santé (FCCIS)



Implication des usagers

Sensibilisation



Calendrier

2024



Résultats attendus

Réduction des conduites addictives et à risque



Indicateurs

- Nombre de sessions réalisées
- Nombre et profil des bénéficiaires
- Personnes sensibilisées ou formées
- Recueil de la qualité, de la satisfaction et des apports



Moyens

- Dotation globale CSAPA géré par Addictions France
- Financement ARS



Sevrage tabagique en milieu scolaire



Contexte

Près de 13 millions de français fument quotidiennement du tabac
13% des décès sont causés par le tabac. C'est la 1ère cause de mortalité évitable
27% des adultes et 25% des ados de 17 ans fument quotidiennement
La France est le pays où la consommation de cannabis est la plus élevée en Europe y compris pour les adolescents qui en sont les premiers consommateurs
15,3 ans est l'âge moyen de l'expérimentation de cannabis par les jeunes



Objectif général

Développer un projet en santé mentale et/ou addictions des jeunes



Porteur du projet

Addiction France



Déclinaison opérationnelle

Proposer un accompagnement au sevrage tabagique au sein de la cité scolaire



Actions phares

Etendre le programme Tabado d'accompagnement au sevrage tabagique au sein même des établissements scolaires combinant des sessions d'information, des consultations et des ateliers. Il permet également d'apporter un soutien psychologique et de délivrer gratuitement des substituts nicotiniques.



Public cible

- Fumeurs au sein des établissements scolaires



Territoire concerné

Plaine orientale
Ecoles primaires





Partenaires

Education Nationale



Implication des usagers

Information



Calendrier

Dès 2024



Résultats attendus

Réduction du taux de tabagisme chez les jeunes



Indicateurs

- Cahier des charges et note de cadrage Addictions France



Moyens

Dotation globale CSAPA géré par Addictions France

Financement ARS



Consultations jeunes consommateurs



Contexte

Les conduites addictives constituent un défi majeur. Alcool, tabac, stupéfiants, jeux d'argent et de hasard, jeux vidéo... sont à titres divers présents dans la vie des Français. Beaucoup en font usage quotidiennement, d'autres plus occasionnellement. À 17 ans, de nombreux adolescents ont expérimenté l'alcool, le tabac et le cannabis et certains s'installent dans un usage régulier : près d'un sur cinq fume tous les jours du tabac (16%), près d'un sur dix consomme de l'alcool au moins 10 fois par mois (7%) et 4% consomment du cannabis au moins 10 fois par mois.

Les professionnels du territoire constatent un consumérisme de toutes substances confondues renforcé par un effet de banalisation et de groupe.



Objectif général

Développer un projet en santé mentale et addictions des jeunes



Porteur du projet

CSAPA ADPS



Déclinaison opérationnelle

Proposer une offre de consultations aux jeunes consommateurs en questionnement sur leur consommation au sein de la cité scolaire de la plaine orientale



Actions phares

Mise en place de "Consultations Jeunes Consommateurs" (CJC) au sein de la cité scolaire du Fium'Orbu impliquant un lieu d'écoute, d'information, de soutien et d'évaluation des consommations sur l'usage d'alcool, de cannabis, la pratique de jeux vidéo ou de l'utilisation d'Internet.

Le jeune consommateur pourra venir seul ou accompagné pour faire le point et avoir une aide avant que la consommation ne devienne problématique.



Public cible

- Les jeunes consommateurs de substances
- La famille ou les proches



Territoire concerné

Plaine orientale
Cité scolaire Fium'Orbu





Partenaires

Education nationale



Implication des usagers

Appréciation et l'évaluation du dispositif par les usagers



Calendrier

Année scolaire 2023-2024



Résultats attendus

- Prévention des conséquences délétères d'un usage trop précoce et régulier
- Réductions des dépendances et comportements à risques



Moyens

Dotation globale du CSAPA géré par l'ADPS
Financement ARS



Indicateurs

- Mise en place des CJC
- File active, profil et typologie des demandes
- Nombre d'orientation





Contexte

Alcool, tabac, drogues, écrans, jeux... Les conduites addictives sont un défi majeur et permanent pour notre société et pour chacun de nos territoires. Près de 13 millions de français fument quotidiennement du tabac, 5 millions consomment de l'alcool et 900 000 du cannabis. La cocaïne se diffuse et les usages des écrans et jeux vidéo sont pour certains excessifs.



Objectif général

Développer un projet en Santé Mentale et addictions des jeunes



Porteur du projet

Addiction France



Déclinaison opérationnelle

Proposer un cadre d'intervention pour les élus



Actions phares

Fournir aux élus des outils pour concevoir un plan d'actions adapté à chaque commune sur la prévention des conduites addictives et ainsi améliorer la santé, la sécurité et la tranquillité publiques sur leur territoire.

- Réaliser un diagnostic local
- Plan d'action
- Evaluer et suivre la démarche



Public cible

- Elus



Territoire concerné

Plaine orientale





Partenaires

Collectivités



Implication des usagers

Sensibilisation



Calendrier

2024 - 2025



Résultats attendus

Construire une politique locale de prévention des conduites addictives



Indicateurs

- Nombre et type d'actions menées
- Délai de réalisation
- Nombre de partenaires mobilisés
- Taux d'évolution des conduites addictives et à risque sur le territoire



Moyens

Programme insulaire CSAPA
Addictions France

Financement Fonds Addictions ARS



Soutenir les aidants des personnes avec troubles psychiques



Contexte

La maladie mentale et les troubles psychiques touchent près d'1/5 de la population, soit 13 millions de Français (données OMS)
Les Français sont les plus gros consommateurs de psychotropes du monde. Plus d'un quart des Français consomme des anxiolytiques, des antidépresseurs, des somnifères et autres médicaments psychotropes (données EPI-PHARE)
La dépression est l'un des troubles les plus répandus puisque qu'elle concerne environ 15 à 20 % de la population générale, sur la vie entière (données Inserm).
3 millions de personnes souffrent de troubles psychiques sévères (données SPF)



Objectif général

Développer un projet en santé mentale et/ou addictions des jeunes.



Porteur du projet

UNAFAM



Déclinaison opérationnelle

Etablir un espace de rencontre, de soutien et d'accompagnement aux aidants de personnes malades et/ou handicapés psychiquement



Actions phares

- Développement d'un espace d'écoute, de soutien, d'accompagnement et d'orientation des aidants par des bénévoles de l'UNAFAM
- Séance d'accompagnement par un professionnel de la santé mentale et bénévole pair-aidant
- Consultation et suivi par une assistante sociale spécialisée en santé mentale



Public cible

- Aidants d'un proche souffrant de troubles psychiques



Territoire concerné

Plaine orientale





Partenaires

Elus
Collectivités



Implication des usagers

Information



Calendrier

dès 2023 - sur demande



Résultats attendus

Fournir un espace facilitant le parcours des usagers et de leurs aidants



Indicateurs

- Nombre de rencontres, d'accompagnements et séances réalisés
- Bilan des permanences



Moyens

Moyen à définir
Mise à disposition de personnel
Mise à disposition de locaux
Eventuel financement Ars dans le cadre d'un appel à projets





Contexte

22 % des arrêts maladie de longue durée sont liés à des troubles psychologiques ou à une grande fatigue.

la maladie mentale et les troubles psychiques touchent près d'1/5 de la population, soit 13 millions de Français (données OMS).

Plus d'un quart des Français consomme des anxiolytiques, des antidépresseurs, des somnifères et autres médicaments psychotropes (données EPI-PHARE).

La dépression est l'un des troubles les plus répandus puisque qu'elle concerne environ 15 à 20 % de la population générale, sur la vie entière (données Inserm).

3 millions de personnes souffrent de troubles psychiques sévères (données SPF)



Objectif général

développer un projet en santé mentale et/ou addictions des jeunes



Porteur du projet

UNAFAM



Déclinaison opérationnelle

Sensibiliser et former aux troubles psychiques les structures et acteurs du territoire en contact avec des personnes atteintes de troubles psychiques



Actions phares

- Organisation d'une journée de sensibilisation aux différents troubles et maladies psychiques
- Intervention de sensibilisation in situ sur les maladies et le handicap psychique animée par une psychologue clinicienne avec l'intervention d'un(e) bénévole
- Formations sur mesure sur les signes de manifestation, l'attitude faces aux situations difficiles, l'approche de la maladie et du handicap psychique, et l'accueil d'une personne en situation de handicap psychique



Public cible

- Les professionnels du territoire
- Les collectivités
- Les structures locales



Territoire concerné

Plaine orientale



Partenaires

Les institutions publiques ou privées
Les professionnels
L'Education Nationale



Implication des usagers

Information



Calendrier

2024



Résultats attendus

Meilleure acceptation et compréhension de la maladie dans les différents milieux



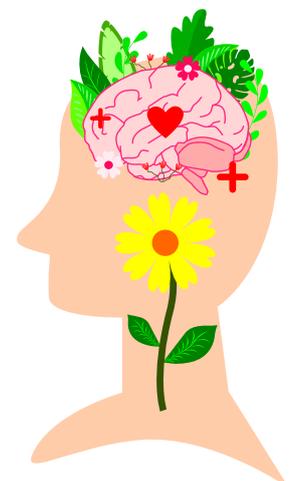
Moyens

UNAFAM



Indicateurs

- Nombre de sessions réalisées et de personnes sensibilisées ou formées
- Bilan des formations et sessions de sensibilisation



1er secours en santé mentale



Contexte

La maladie mentale et les troubles psychiques touchent près d'1/5 de la population, soit 13 millions de Français (données OMS)
Les Français sont les plus gros consommateurs de psychotropes du monde. Plus d'un quart des Français consomme des anxiolytiques, des antidépresseurs, des somnifères et autres médicaments psychotropes (données EPI-PHARE)
La dépression est l'un des troubles les plus répandus puisque qu'elle concerne environ 15 à 20 % de la population générale, sur la vie entière (données Inserm).



Objectif général

Développer un projet en santé mentale et/ou addictions des jeunes



Porteur du projet

UNAFAM



Déclinaison opérationnelle

Développer une action citoyenne de premiers secours en Santé Mentale pour apprendre à détecter les signes de mal-être et venir en aide aux personnes atteintes de troubles en santé mentale



Actions phares

Formation de secouristes aux "Premiers Secours en Santé Mentale" (PSSM). Le programme permet de former des secouristes capables de mieux repérer les troubles en santé mentale, d'adopter un comportement adapté, d'informer sur les ressources disponibles, d'encourager à aller vers les professionnels adéquats et, en cas de crise, d'agir pour relayer au service le plus adapté.
Ouvverte à toutes et à tous, cette formation citoyenne de deux jours, est l'équivalent en santé mentale des gestes de premier secours qui apportent une aide physique à la personne en difficulté



Public cible

- tout citoyen



Territoire concerné

Plaine orientale





Partenaires

Elus
Collectivités



Implication des usagers

Information
Démarche citoyenne



Calendrier

dès 2024 - sur demande



Résultats attendus

Amélioration de l'orientation vers les structures adaptées des personnes en souffrance psychique



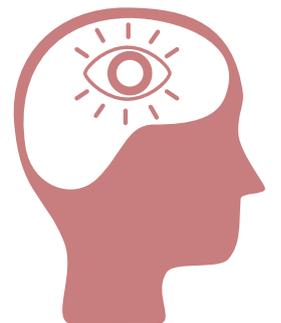
Indicateurs

- Nombre de sessions réalisées et de personnes formées
- Evaluation des acquis de la formation
- Evaluation de la qualité, de la satisfaction et des apports
- Eléments de certification Qualiopi



Moyens

Financement pluriannuel 2023/2024 ARS



Développer les compétences psycho-sociales (CPS) dès le plus jeune âge



Contexte

Facteur clé de la santé, du bien-être et de la réussite éducative et sociale, le développement des Compétences psycho-sociales (CPS) est une piste stratégique en prévention en santé publique, en éducation et en action sociale. Le développement des CPS représente un des 5 axes d'action de la promotion de la santé et une stratégie majeure en prévention (notamment dans le domaine de addictions, de la santé mentale, de la santé sexuelle et de manière générale pour prévenir les conduites à risque). Les CPS sont considérées comme des facteurs génériques de la santé et du bien-être car leur développement permet d'agir sur plusieurs problématiques et d'améliorer la santé globale.



Objectif général

Développer un projet en santé mentale et addictions des jeunes



Porteur du projet

CSAPA Addiction France



Déclinaison opérationnelle

Prévenir les conduites addictives et à risques par le développement des compétences psychosociales dès le plus jeune âge.



Actions phares

Déploiement du programme Good Behavior Game (GBG) de renforcement des compétences psychosociales destiné aux enfants de l'école primaire



Public cible

- Enfants scolarisés du CP au CM2



Territoire concerné

Plaine orientale
Ecoles primaires





Partenaires

Education Nationale



Implication des usagers

Information des parents d'élèves



Calendrier

Septembre 2025 sur 2 ans dans 2 écoles primaires à déterminer



Résultats attendus

Favoriser la capacité d'agir à long terme pour des comportements favorables à la santé



Indicateurs

- Cahier des charges et note de cadrage Addictions France



Moyens

- Dotation globale CSAPA - Addictions France
- Financement ARS





Contexte

La compétence psychosociale est définie comme « la capacité d'une personne à faire face efficacement aux exigences et aux défis de la vie quotidienne. C'est la capacité d'une personne à maintenir un état de bien-être psychique et à le démontrer par un comportement adapté et positif lors d'interactions avec les autres, au sein de sa culture et de son environnement » (OMS, 1994).



Objectif général

Développer un projet en santé mentale et/ou addictions des jeunes



Porteur du projet

IREPS CORSE



Déclinaison opérationnelle

Intégrer le développement des compétences psychosociales au sein d'une communauté



Actions phares

Formations sur l'appréhension et l'intégration du concept "compétences psychosociales" dans la posture professionnelle



Public cible

- Les professionnels du social, medico-social, de l'éducation et du monde associatif



Territoire concerné

Plaine orientale





Partenaires

Elus



Implication des usagers

Information



Calendrier

Dès 2024



Résultats attendus

Evaluation des acquis de la formation
Evaluation de la qualité, de la satisfaction et des apports pour la pratique professionnelle
Eléments de certification Qualiopi



Indicateurs

- Nombre de sessions prévues/ réalisées
- Nombre de personnes formées et engagées dans le réseau
- Indicateurs de résultats (voir objectifs pédagogiques des modules)



Moyens

- Mise à disposition de salles
- Financement pluriannuel ARS CPOM IREPS



Prévention du suicide



Contexte

Le suicide représente en France près de 10 000 décès par an, soit trois fois plus de décès que les accidents de la route ;

- 89 000 personnes ont été hospitalisées en médecine et chirurgie pour tentatives de suicide en 2017 mais on estime à 200 000 le nombre de tentatives de suicide au total ;

- Le taux de suicide est en France l'un des plus élevés d'Europe avec 13,4 décès pour 100 000 habitants, pour une moyenne européenne de 10,2/100 000 habitants ;

- Le suicide en France concerne en premier lieu les hommes, avec un taux de suicide de 20,4 sur 100 000 habitants, et dans une moindre mesure les femmes avec un taux de suicide de 6,2 sur 100 000 habitants ;

- Chaque année le suicide est responsable de la mort de plus de 400 adolescents en France, ce qui en fait la 2e cause de mortalité pour cette tranche d'âge.

(Sources : CépiDc 2020, Eurostat 2020, 4e rapport ONS 2020)



Objectif général

Prévenir la crise suicidaire



Porteur du projet

IREPS Corse



Déclinaison opérationnelle

Mettre en œuvre de façon coordonnée un ensemble d'actions de prévention du suicide au sein du territoire



Actions phares

Formations au repérage, à l'évaluation et à l'intervention de la crise suicidaire d'un réseau de personnes-relais, capables de repérer les personnes en souffrance et d'agir en lien avec les professionnels de la prise en charge.



Public cible

- Les professionnels du 1er recours
- Tout public



Territoire concerné

Plaine orientale





Partenaires

1er recours et exercice coordonné
Citoyens et administré(e)s



Implication des usagers

Démarche auprès des habitants pour le
module "sentinelles"



Calendrier

Dès 2024



Résultats attendus

Réduction du taux de suicide



Indicateurs

- Nombre de sessions prévues/ réalisées
- Nombre de personnes formées et engagées dans le réseau
- Indicateurs de résultats (voir objectifs pédagogiques des modules)



Moyens

- Mise à disposition de salles
- Financement pluriannuel ARS CPOM IREPS





Axe stratégique

Prévention
Promotion de la santé



Promouvoir une alimentation saine et une activité physique adaptée auprès des jeunes ados



Contexte

Lors des réunions du groupe de travail, un besoin en sensibilisation a été identifié sur les habitudes alimentaires des enfants et adolescents. Le CCAS avait déjà pour projet de lancer le "Café des parents" en septembre, en le faisant entrer dans le CTS il est désormais possible de créer une complémentarité avec l'action de la MSS.



Objectif général

Développer une démarche en prévention et promotion de la santé



Porteur du projet

Maison Sport santé (MSS) de Haute Corse



Déclinaison opérationnelle

Activité physique adaptée (APA)
Sport santé
Nutrition



Actions phares

- Diagnostic des élèves des classes de 6ème afin d'identifier ceux en situation de surpoids et/ou obésité (réalisé par Infirmier/infirmière scolaire);
- Bilan APA (protocole national) proposés aux élèves identifiés et orientation vers un club de sport ou un atelier passerelle de 8 semaines (à raison d'une heure par semaine) mis en place par la MSS. L'atelier passerelle est un véritable tremplin permettant aux élèves qui ne sont pas encore en capacité d'intégrer une activité physique "classique", de reprendre confiance en eux et en leurs capacités physiques.
- Café des parents de Ghisonaccia : sensibiliser (et aider) les parents aux problèmes liés au surpoids chez les enfants et adolescents (notamment ceux dont l'enfant a été identifié). Cet atelier mensuel sera animé par une diététicienne diplômée.



Territoire concerné

Fiumorbu Castellu



Public cible

Bilan APA/Ateliers passerelles :

- Les élèves de 6èmes en situation de surpoids ou d'obésité
- Les élèves sédentaires à risque de surpoids identifiés par les infirmières scolaires
- Café des parents : les parents d'élèves du territoire (école primaire, collège, lycée)





Partenaires

Bilan APA/Ateliers passerelles :

- Le collège de la Plaine du Fium'Orbu;
- Le rectorat de Corse;
- La commune de Ghisonaccia.
- Café des parents : la collectivité de Corse



Implication des usagers

Accord des parents d'élèves pour la réalisation des bilans APA et l'inscription dans les ateliers passerelles;
Assister au "Café des parents" pour les parents d'enfants identifiés lors des diagnostics et échanger un maximum avec l'intervenant.



Calendrier

2023- 2024



Résultats attendus

Construire une politique locale de prévention des conduites addictives



Evaluation

- Evaluation et suivi de la progression via GOOVE (logiciel informatique de la MSS)
- Suivi de l'assiduité par une feuille de présence lors des ateliers passerelles
- Le nombre de parents se rendant au "Café des parents" (en général et ceux dont l'enfant à été repéré lors du diagnostique)



Indicateurs

- Le repérage au collège : le nombre d'élèves identifiés par les infirmières et ceux qui ont bénéficié du bilan APA;
- Les ateliers Passerelles : la création d'un groupe de 8 à 12 élèves sur l'ensemble des classes de 6eme et les faire s'engager dans une activité physique pérenne "hors les murs"
- Nombre de café des parents



Remarques

La MSA au travers de "Promotion Prestation Extra Légale Chèque loisir" propose aux parents d'élèves un dispositif visant à faciliter l'accès aux activités physiques des jeunes dans une optique de développement du sport santé de la jeunesse dans le rural. Ce dernier pourrait être complémentaire à ces actions.



Moyens

Moyens matériels :

MSS: Une salle pour les bilans APA; Une salle dans le collège ou le Gymnase de Ghisonaccia.

CCAS: mise à disposition d'une salle

Moyens financiers :

- Financement ARS sur appel à projets



Favoriser une alimentation saine et équilibrée



Contexte

Lors de la série de réunions du groupe de travail, un besoin sur le volet nutrition a été identifié, notamment auprès des personnes âgées. L'ASEPT propose la mise en place de ses Ateliers Nutriactiv sur Ghisonaccia. Par ailleurs, ces derniers pourront se compléter avec le projet D'ateliers Nutrition proposés par la MSP San Damiano afin de couvrir de façon optimale le territoire de la communauté de communes.



Objectif général

Développer une démarche en prévention et promotion de la santé



Porteur du projet

ASEPT
MSP San Damiano



Déclinaison opérationnelle

Favoriser une alimentation saine et équilibrée auprès de la population.



Actions phares

Organiser des ateliers Nutri Activ découpés en plusieurs modules (un module par semaine):

- Module 1: Présentation du PNNS; Comment associer alimentation et activité physique ; Découverte des comportements qui influencent notre alimentation ; Typologies des régimes français (régime méditerranéen).
- Module 2: Dépenses énergétiques ; Le rythme alimentaire ; différents nutriments ; 9 repères nutritionnels ; différents modes alimentaires ; la dénutrition.
- Module 3: Différents types d'activité physique ; bienfaits de l'activité physique ; résistances au changement ; recommandations ;
- Module 4: Mécanismes de la faim ; les sens & l'alimentation ; l'hydratation.
- Module 5: Modes de consommation de nos aliments: comment bien les cuisiner et un approfondissement des 9 repères nutritionnels.

Organiser des ateliers nutrition deux par mois en groupe de 6 à 12 personnes



Territoire concerné

Fiumorbu Castellu



Public cible

Ateliers Nutriactiv

- Les personnes autonomes GIR 5 et 6;
- Les aidants;

Les ateliers nutrition

- Patients de + 60 ans / femmes enceintes,
- Et/ou atteints de maladies chroniques, Et/ ou en situation de handicap,
- Et/ou en difficultés sociales ou isolement.





Partenaires

- La commune de Ghisonaccia;
- Les caisses de retraite;
- Les associations en lien avec les personnes âgées qui communiquent auprès de leurs administrés;
- Associations caritatives;
- Clubs des aînés ruraux;
- Enseignant d'Activités Physiques Adaptées
- Professionnels de santé du territoire



Implication des usagers

- Une Participation régulière;
- Une implication dans l'atelier;
- La proposition de thématique pour les ateliers



Calendrier

2024



Résultats attendus

Ateliers Nutriactiv:

- Voir un impact sur les comportements et habitudes alimentaires;

Ateliers Nutritions:

- Voir un lien social se créer;
- Voir les participants s' approprier des recettes apprises lors des ateliers



Evaluation

- Quantification des communications
- Relevés de participation puis tableau de suivi Excel
- Quantification des bons de prises en charge MSA



Indicateurs

Ateliers Nutriactiv :

- Nombre de participants et leur assiduité
- Situation sociale et familiale
- Le levier motivationnel

Ateliers Nutritions :

- Avoir au minimum 6 personnes et maximum 12 personnes pour le bon déroulement de l'atelier
- Une bonne dynamique de groupe



Moyens

Moyens matériels :
Mise à disposition de salles

Moyens financiers:
ASEPT: financement ARS déjà affecté
MSP : suite à appel à projets



Remarques

accompagnement possible MSA avec le programme "bulle d'air" à destination des aidants





Contexte

La Maison Sport Santé dans le cadre de son travail, avait identifié la commune de Vezzani du fait de sa population. La commune était tout indiquée pour le développement d'atelier de ce type. L'ASEPT, va travailler au développement de 10 séances d'activité physique de 12-15 personnes chacun. La PMI, va travailler au développement d'activités intergénérationnelles afin de favoriser le bien grandir, le bien vieillir ensemble, la transmission de valeurs, rompre l'isolement et lutter contre la vulnérabilité. Ces deux structures vont travailler conjointement pour réaliser des ateliers communs intergénérationnels.

La Maison Sport Santé, souhaite coordonner l'ensemble de l'offre afin d'informer et d'orienter au mieux les personnes désireuses de démarrer ou de reprendre une activité physique pour leur santé. Cela passe notamment par la mise en place d'une antenne mobile sur la commune (1 mois), la MSS pourra évaluer, informer et orienter au mieux les seniors souhaitant démarrer ou reprendre une activité physique pour leur santé.



Objectif général

Développer une démarche en prévention et promotion de la santé



Porteur du projet

ASEPT
Maison sport santé 2B



Déclinaison opérationnelle

Favoriser l'autonomie et la qualité de vie de nos anciens
Aider les seniors à démarrer ou reprendre une activité physique



Actions phares

- Organiser des ateliers d'activité physique : marche nordique, travail de l'équilibre, yoga, pilates, randonnée porte bébé, ...
- Installer une antenne mobile de la maison Sport Santé sur la commune de Vezzani et proposer des ateliers d'Activités Physiques intergénérationnels



Territoire concerné

Vezzani



Public cible

- Les personnes de plus de 55 ans
- Les aidants
- Les enfants entre 4 mois et 5 ans
- Les parents d'enfants de moins de 5 ans





Partenaires

- La collectivité de Corse, notamment la PMI
- Les caisses de retraite;
- Les associations d'aide à domicile
- Les associations caritatives
- Les clubs des aînés ruraux
- La mairie de Vezzani
- Les Professionnels de santé



Implication des usagers

- Répondre aux questionnaires;
- L'assiduité.



Calendrier

2024



Résultats attendus

- Impact sur les comportements
- Aider au développement psychomoteur des enfants;
- Favoriser le développement des CPS chez les enfants et des aînés (personnes âgées);
- Améliorer le bien être parental;
- Créer des liens sociaux entre les participants.



Evaluation

- Questionnaire comprenant l'évaluation qualitative
- Commentaires des participants
- Observations des encadrants
- Evaluation et suivi via le logiciel GOOZE



Indicateurs

- Nombre de participants et leur assiduité
- bienfaits physiques, cognitifs et psychologiques sur les participants
- Niveau d'AP et de sédentarité; Ressenti physique (douleurs, fatigue)
Psychologique (Confiance en soi, Sommeil, Stress), social (isolement, relation avec les autres, sorties)
- Engagement dans une activité physique.



Moyens

Moyens matériels :
Mise à disposition de salles

Moyens financiers :
ASEPT/ MSP : sur réponse à appel à projets





Contexte

Lors de la série de réunions du groupe de travail, il a été relevé le nombre important de personnes âgées sur la communauté de communes. Avec l'âge les personnes sont confrontées à des risques pour leur santé à cause de la sédentarité.

Pour contrer ces risques, la Commune de Ghisonaccia a décidé de s'associer au programme de la Collectivité de Corse "Invechja bè in Corsica" afin de promouvoir "le bien vieillir" sur la commune et la communauté de communes. De nombreuses activités telles que la marche nordique (1 fois par semaine) ont ainsi vu le jour.

La MSP s'est également mobilisée au travers de l'offre d'une séance (1h30) par semaine dans trois villages ou d'une séance (30min) en vidéo en cas d'impossibilité. Tout comme le CCAS, la Marche Nordique fait partie du panel d'activités offertes par la MSP.

Ainsi, la Maison Sport Santé propose d'aider ces acteurs à accroître leur offre sur le territoire au travers d'une formation des animateurs (développement de compétences en randonnées et Marches nordiques).



Objectif général

Développer une démarche en prévention et promotion de la santé



Porteur du projet

Maison sport santé 2B



Déclinaison opérationnelle

Promouvoir l'activité physique adaptée pour une santé favorable.



Actions phares

Organiser des formations d'animateurs sur 4jours (2jours + 2 jours), soit un volume horaire de 28 heures comprenant :

- Fondamentaux et initiation aux exercices/technique et pédagogie;
- Prise en compte des publics spécifiques : adaptations;
- Programmation des séances dans le cadre d'un cycle d'animation;
- Utilisation du matériel pédagogique spécifique à la Marche Nordique;
- Lecture de Carte, Orientation;
- Création d'outils de présentation et de communication.



Territoire concerné

Fiumorbu Castellu



Public cible

Animateurs/éducateurs sportifs de la Communauté de communes Fium'orbu Castellu.





Partenaires

- Commune de Ghisonaccia



Implication des usagers

- Les personnes inscrites s'engagent à suivre les 4 jours de formation



Calendrier

2024



Résultats attendus

- L'amélioration des compétences d'encadrement;
- L'augmentation du nombre d'animateurs formés pour accroître l'offre de pratique de la marche nordique sur le territoire.



Evaluation

- Evaluation des stagiaires par les formateurs par une mise en situation sous forme d'animation;
- Questionnaire de fin de formation



Indicateurs

- Former au minimum 6 personnes



Moyens

Moyens matériels :
Mise à disposition de salles

ARS Corse : sur réponse à appel à projets



Le dépistage des cancers



Contexte

Lors des réunions du groupe de travail, un besoin de renforcement du dépistage du cancer colorectal à été relevé.

En 2023 la MSA de Corse avait justement répondu à un appel à projet de la CCMSA ("Coup de pouce prévention"), dans le but d'améliorer le taux de participation aux dépistages organisés des cancers.

En ce sens la MSA de Corse va mettre en place des actions de communication d'incitation au dépistage Colorectal (notamment au travers d'un bus).

L'action en lien avec le cancer colorectal sera associée à deux opérations conjointes du dépistage du cancer du sein (avec moyens humains et techniques adéquates) et du cancer du col de l'utérus.

La Mairie de Ghisonaccia s'est elle aussi déjà engagé, par la mise à disposition d'un local dédié à l'espace Ligue Infos de la Plaine.

Dans le but de prévenir les cancers sur l'ensemble du territoire de la plaine auprès des populations ciblées. Ainsi que la mise en place des séances d'information/sensibilisation à destination du public.



Objectif général

Développer une démarche en prévention et promotion de la santé



Porteur du projet

MSA (Mutualité sociale agricole)



Déclinaison opérationnelle

Développer une campagne d'incitation au dépistage des cancers.



Actions phares

• Séances d'information et de sensibilisation

La MSA mobilisera son personnel et son bus "MSA Services" pour la réalisation de 2 actions de dépistages de 3 cancers (cancer du sein, col de l'utérus et colorectal)

• Création d'outils de présentation et de communication.



Territoire concerné

Fiumorbu Castellu



Public cible

Population concernée par les dépistage organisés des différents cancers





Partenaires

- Mairies Ghisonaccia et Prunelli di Fium'Orbu
- CCAS
- Ligue contre le Cancer
- CRCDC
- CPAM
- IREPS



Implication des usagers

- Participation des usagers ciblés
- Dépistage



Calendrier

Dès 2023



Résultats attendus

- Participation importante des usagers
- Augmentation du taux de dépistage
- Mobilisation des différents acteurs/partenaires



Evaluation

- Quantification des communications
- Relevés de participation puis tableau de suivi Excel
- Quantification des bons de prises en charge MSA



Indicateurs

- 1 séance d'information et de sensibilisation par mois sur les cancers.
- Taux de dépistage (nombre de personnes participantes/nombre de personnes invitées)
- Nombre de communications réalisées.



Moyens

Moyens matériels :
CCAS: Un local à disposition de la Ligue contre le cancer;
MSA: Un bus dédié pour la campagne.

ARS : sur réponse à appel à projets





Axe stratégique

Garantir l'accès aux soins





Contexte

La MSP San Damiano fédère d'ores et déjà de nombreux professionnels de santé libéraux. Une organisation des soins non programmés, renforcée durant la période estivale existe : elle consiste dans l'accueil sans rendez-vous mais gagnerait à s'organiser de manière plus pérenne et lisible dans le cadre du "Service d'accès aux Soins" (SAS) articulé avec la régulation libérale du centre 15. Ce travail est en cours.

En revanche, la permanence des soins ambulatoires (soirs, samedis après-midi, dimanches et jours fériés) reposant sur une disponibilité informelle des médecins vis à vis à leur patientèle est insuffisante, notamment le WE. La population exprime une véritable demande pour le samedi et le dimanche.



Objectif général

Organiser l'offre de soins non programmés et créer une maison médicale de garde le WE



Porteur du projet

MSP San Damiano / Cabinet regroupé de Ghisonaccia / Médecins d'Aléria



Déclinaison opérationnelle

- Faire adhérer l'ensemble des médecins libéraux à la plateforme digitale du SAS (Mission en cours Dr VALLET URPS ML)
- Créer une Maison médicale de garde (MMG) portée par une association dont la localisation pourra être le Pôle de santé de Ghisonaccia selon un planning "ordigard" (responsabilité CDOM et accessible centre 15). La MMG fonctionnerait le samedi après-midi, les dimanches et jours fériés.



Public cible

Toute personne nécessitant des soins non programmés ou relevant de la permanence des soins ambulatoires.



Actions phares

- Faire émerger une organisation des professionnels de santé en matière de soins non programmés selon un planning à intégrer à la plateforme digitale SAS et à partir d'un numéro unique
- Créer une maison médicale de garde du samedi midi au dimanche soir au sein du pôle santé communal de Ghisonaccia
- Elaborer un protocole MSP/MMG/CH de Bastia (SMUR)
- Cabinet d'imagerie les Albizzias : convention à élaborer et signer pour individualiser des créneaux prioritaires avec les médecins des SNP
- Doter la MMG d'équipements dont un échographe de "débrouillage" et un appareil de radiologie en autonomie
- En matière de biologie, implanter un microlab délocalisé dans le cadre d'une convention avec le laboratoire 2A2B et la MMG (le laboratoire a déjà une expérience de déploiement de cette solution)



Partenaires

- Professionnels de santé du territoire, élus et usagers
- Mise à disposition de locaux par la mairie de Ghisonaccia pour la MMG et cabinet regroupé
- Organisation SNP et MMG au titre de la PDSA par les PS des deux communautés de communes.



Lieu d'intervention

Selon planning pour ce qui concerne les soins non programmés préfiguration du SAS :
régulation libérale
Pôle santé communal de Ghisonaccia pour la MMG selon planning Ordigard



Calendrier

1er semestre 2024



Implication des usagers

Information et communication



Moyens

FIR
Mise à disposition de locaux
Assurance maladie (remboursement droit commun)



Evaluation

- Nombre de patients reçus SNP et MMG
- Retour du centre 15 sur la fluidité de la réponse (activité SAS)
- Territoire organisé en SAS anticipant l'un des axes prioritaires d'une future CPTS



Indicateurs

Formalisation des organisations et convention avec le laboratoire et le centre d'imagerie médicale



Résultats attendus

- Prise en charge des SNP par les acteurs libéraux en mode SAS
- Limiter le passage aux urgences du CH Bastia et les longs trajets vers les CH pour la population
- Répondre aux besoins de la population le WE





Contexte

La MSP San Damiano fédère d'ores et déjà de nombreux PS libéraux. Elle s'est engagée sur de nombreux projets innovants notamment l'expérimentation des malles connectées mais aussi les projets articles 51 : Eva Corse, AFM Téléthon, thérapies Orales... Elle a porté le centre de vaccination Covid lors de la crise sanitaire. Aujourd'hui, la dynamique doit porter du côté de la coordination et la maison de santé n'en constitue que l'un des niveaux, celui de la patientèle. Son leader devra poursuivre la dynamique et engager une démarche de CPTS.



Objectif général

Faciliter l'accès aux soins et à l'offre de santé



Porteur du projet

MSP San Damiano - leader Docteur Rocchi



Déclinaison opérationnelle

- Améliorer la connaissance et la coopération entre les professionnels de santé
- Fluidifier et sécuriser les parcours de soins du patient
- Gagner du temps médical par une meilleure connaissance des ressources du territoire et d'une meilleure coordination
- Faciliter les conditions d'exercice des professionnels de santé



Public cible

- Les professionnels de santé libéraux de la plaine orientale
- Les établissements de santé, établissements sociaux et médico sociaux du territoire
- Les usagers



Actions phares

- Réunir les professionnels de santé libéraux du territoire pour fédérer autour de l'engagement d'une démarche de CPTS
- Réaliser le diagnostic territorial
- Conduire les travaux d'élaboration de la lettre d'intention et le projet de santé de la CPTS



Partenaires

- ARS
- FCCIS
- Professionnels de santé et établissements de santé
- CPAM
- MSA
- URPS



Lieu d'intervention

Plaine orientale



Moyens

Crédits d'amorçage financés par le FIR



Implication des usagers

Information et communication
Participation aux groupes de travail selon organisation du projet



Calendrier

1er semestre 2024



Evaluation

Mise en place du dispositif sur le territoire



Indicateurs

- Nombre d'acteurs engagés (PS, ES, ESMS...)
- Nombre d'actions sur le territoire (réunions, communications....)



Résultats attendus

- Ecriture de la lettre d'intention
- Ecriture de projet de santé
- Conventionnement ACI



Améliorer la prise en charge des urgences



Contexte

L'expérience des médecins généralistes du territoire leur confère à la fois des compétences mais également des responsabilités en terme de prise en charge de l'urgence. C'est ainsi qu'au titre d'une médecine rurale polyvalente, plusieurs médecins expriment le souhait d'être reconnus dans leur compétence et leur activité d'acteur de l'urgence



Objectif général

- Permettre aux médecins généralistes d'être reconnus acteurs de l'organisation et de la prise en charge de l'urgence
- Apporter une sécurisation complémentaire de la réponse à l'urgence.



Porteur du projet

MSP San Damianu/ SAMU 2B



Déclinaison opérationnelle

Créer un vivier de médecins correspondants du SAMU



Actions phares

Doter le territoire de plusieurs médecins correspondants du SAMU
Les équiper en moyens médico-techniques et en médicaments



Public cible

Médecins volontaires



Lieu d'intervention

Interventions sur tout le territoire des 2 communautés de communes à la demande du Centre 15 de Haute Corse





Partenaires

- Professionnel de santé du territoire,
- Elus
- Usagers
- Centre 15 2B
- SAMU 2B
- CESU 2B



Implication des usagers

Information et communication



Moyens

Formation par le CESU 2B
 Equipements financés par l'ARS dans le cadre du FIR
 Pharmacie en délégation du SAMU et en gestion au sein de la MSP



Calendrier

2024



Evaluation

- Retour d'expérience en termes de délai d'intervention selon motifs
- Nombre de cas d'interventions pendant une sortie SMUR



Indicateurs

- Nombre de médecins formés, équipés et ayant contractualisé avec le SAMU 2B
- Nombre d'interventions



Résultats attendus

Contrat avec le SAMU 2B



Remarques

Le dispositif des médecins correspondants du SAMU est encadré.

Le MCS est un médecin qui : - participe à la mission de service public d'aide médicale urgente ; - est formé à l'urgence ; - est un relais compétent des SAMU-Centre 15 ; - agit en priorité dans des zones isolées ou dans des zones où les délais d'intervention du SMUR dépassent les 30 minutes ; - permet de réduire les délais de réponse à l'Urgence par une prise en charge de proximité et de qualité.

Il appartient au SAMU-Centre 15 de réguler et de déclencher les MCS seulement lors de situations d'urgence et dans des territoires identifiés comme nécessitant une réponse de ce type pour permettre un accès aux soins urgents de la population en moins de trente minutes.

Matériel : Stéthoscope Tensiomètre Ciseaux Lampe Appareil ECG / Scope avec possibilité de télétransmission de l'ECG Saturomètre Appareil de mesure de la glycémie capillaire Matériel abord vasculaire périphérique Matériel pose de voie intra osseuse adulte et pédiatrique Ventilation : Insufflateur (BAVU) + poche réservoir Masques oxygénothérapie Masques nébulisation Protection des Voies Aériennes Canules de Guedel Matériel Pansements Sutures Hémostase Compresses Pansement hémostatique d'urgence type CHUT Antiseptiques Agrafes Plateau suture à usage unique Fil suture Sparadrap Divers : Sac poubelle DASRI Gants à usage unique Gants stériles. Médicaments : Analgésie Antalgique palier I Antalgique palier 3 type morphine Cardio Vasculaire Antiagrégants plaquettaires dont aspirine Anti coagulant type Héparine bas poids moléculaire Antihypertenseur injectable Anti arythmique (Amiodarone, Diltiazem, Krenosin, Lidocaïne) Adrénaline injectable IV Atropine Dérivés nitrés (Sub lingual, injectable) Diurétiques type Furosémide Accouchement Syntocinon Clamp de Barr Pneumo / Allergie Ventoline spray Salbutamol nébulisation Ipratropium (adulte et pédiatrique) Salbutamol Corticoïdes type solumedrol Antihistaminiques Kit adrénaline auto injectable Antidotes Naloxone Flumazénil Sédation Hypnotique type Midazolam Anticonvulsivant Type Diazepam + canule intrarectale Sédation agité Loxapine Antibiotiques Céphalosporine 3ème génération type Ceftriazone Amoxicilline / Acide clavulanique Solutés Sérum physiologique Hydroxy Ethyl Amidon Divers Glucosé 30% Eau pour préparation injectable, Kétamine Fibrinolytique type Ténecteplase Curare Celocurine



Contexte

La MSP San Damianu a réussi à fédérer de nombreux professionnels libéraux. Cependant, les professionnels libéraux de la commune de Ghisonaccia expriment une inquiétude légitime sur l'attractivité de leur territoire communal dans un contexte marqué par le départ en retraite de 2 des 3 médecins libéraux dans les deux années qui viennent.



Objectif général

Soutenir l'offre ambulatoire : attractivité et recrutement



Porteur du projet

Commune de Ghisonaccia en lien avec les médecins concernés au premier chef



Déclinaison opérationnelle

- Accompagner la création d'un cabinet regroupé au sein du pôle de santé de Ghisonaccia



Public cible

- Médecins libéraux
- Commune: dans son objectif d'appui au maintien de l'offre médicale de premier recours
- Eventuels autres professionnels libéraux intéressés pour rejoindre l'implantation regroupée des médecins



Actions phares

- Organiser le regroupement des 3 médecins généralistes de la commune sur le pôle santé communal
- Procéder à une campagne incitant à l'installation d'un 4ème médecin
- Créer un poste de médecin généraliste salarié dans le cadre d'un centre de santé communal au titre d'une expérimentation si la campagne précitée échoue
- Accompagner les médecins pour recruter un assistant médical



Partenaires

- Professionnels de santé du territoire, élus et usagers
- Fédération des centres de santé pour l'expérimentation



Lieu d'intervention

Commune de Ghisonaccia (pôle santé communal comprenant à date d'ores et déjà les consultations avancées de spécialistes hospitaliers et ou libéraux, l'antenne SMUR et la Maison des Adolescents)



Calendrier

1er semestre 2024



Implication des usagers

Information et communication



Moyens

Organisation d'un cabinet regroupé
Recrutement d'un médecin salarié
Recrutement d'un assistant médical

cf. Fiche investissement



Evaluation

- Permettre l'installation ou le recrutement d'un médecin supplémentaire sur la commune de Ghisonaccia



Indicateurs

Diminution de la charge administrative des médecins
Augmentation du nombre de patients pris en charge



Résultats attendus

- Anticiper le départ en retraite de médecins libéraux et créer des conditions attractives de nouvelles installations sur la commune



Hospitalisation de Jour (HDJ) en Médecine et en Soins Médicaux de Réadaptation (SMR)



Contexte

Le premier recours est la réponse aux soins de proximité, notamment dans un contexte d'accroissement des maladies chroniques et de dépendance des personnes âgées. Sa sécurisation qui conditionne son attractivité, repose sur un accès facilité aux spécialistes. Le développement de l'offre hospitalière sur la Plaine Orientale doit prioritairement satisfaire ce critère dans un contexte de rareté des ressources médicales.



Objectif général

Créer une offre en proximité inscrite dans des filières identifiées pour les malades chroniques et les personnes âgées en ambulatoire.



Porteur du projet

GHT de Haute Corse : CHI Corte
Tattone / CH Bastia)



Déclinaison opérationnelle

- Diminuer les transferts et déplacements des habitants
- Apporter une offre de proximité pour permettre un retour anticipé au domicile
- Eviter les ré hospitalisations en gérant l'aval
- Prévenir les décompensations par le repérage précoce des fragilités



Public cible

- Personnes âgées et personnes atteintes de maladies chroniques en priorité.
- Personnes éligibles aux prises en charge proposées



Actions phares

- La double activité d'HDJ Médecine et SMR reposerait sur un fonctionnement articulé d'une même équipe sur un même site.
- Les titulaires des autorisations seraient respectivement le CHB pour l'HDJ de Médecine et le CHI Corte-Tattone pour celui de SMR. Les objectifs du SRS 2023-2028 ont intégré cette double implantation sur la Plaine Orientale.
- L'HDJ de médecine développera dans un premier temps les prestations suivantes : bilan des fragilités sur signalement après repérage dans le cadre du programme ICOPE, plateforme de téléconsultations et de télé expertises assistées, transfusions sanguines, injection FER IV, bilans approfondis et coordonnés,...
- L'HDJ SMR proposera les prestations de soins suivantes : en relais des structures d'aval (CH), définition d'un projet de soins de réadaptation et réhabilitation s'appuyant sur une prise en charge pluridisciplinaire (kinésithérapeute, ergothérapeute, infirmière, assistante sociale,...) et coordonnée (médecin). L'HDJ SMR se positionnera en relais d'autres établissements SMR pour un retour anticipé au domicile avec suivi de la prise en charge.



Partenaires

- CHI Corte Tattone : porteur du projet HDJ SMR
- CH Bastia : porteur du projet HDJ Medecine
- Infirmiers , Masseurs Kinésithérapeutes et pharmaciens du territoire
- Autres paramédicaux...



Lieu d'intervention

Plaine orientale



Calendrier

En attente de la publication du nouveau schéma régional de santé



Moyens

- Financement de l'activité de soins.
- Travail complémentaire à venir au moment de l'autorisation avec la réforme du financement



Implication des usagers

Information



Evaluation

Rapport d'activité de chaque HDJ



Indicateurs

Evolution dynamique de la file active sur le long de l'année de mise en œuvre

Baisse du nombre de patients originaires de la plaine pris en charge au sein du CH Bastia et du CHI Corte Tattone

Baisse de nombre de journées des patients originaires de la Plaine pris en charge au sein du CH Bastia et du CHI Corte Tattone



Résultats attendus

- Réduire les déplacements des habitants de la Plaine
- Diminuer les hospitalisations et les DMS en hospitalisation
- Appui au premier recours





Contexte

Le futur schéma régional de santé promeut l'hospitalisation à domicile d'autant plus que désormais reconnue comme un activité de soins à part entière, le nouveau décret entourant les conditions d'implantation et de fonctionnement diversifie les mentions possibles répondant ainsi à l'enjeu des articulations ville-hôpital. Le territoire de la Plaine Orientale gagnera à voir se déployer le socle ainsi que les mentions répondant aux besoins évalués.



Objectif général

Développer l'offre d'Hospitalisation A Domicile (HAD)



Porteur du projet

CHI CORTE TATTONE et HAD de CORSE



Déclinaison opérationnelle

Déployer l'offre socle et les mentions (réadaptation, ante et post partum et enfants de moins de 3ans) répondant aux besoins après analyse.



Public cible

- Patients en sortie d'hospitalisation ou en substitution d'une hospitalisation temps plein sur les CH de Bastia ou de Corte.
- Equipes de soins primaires et CH prescripteurs.
- Personnels de l'EHPAD renforcés par un appui technique HAD (convention)



Actions phares

- L'HAD du CHI CORTE TATTONE se positionne sur le territoire pour maintenir son autorisation d'HAD socle dont les soins palliatifs et développera la mention réadaptation en lien avec le SMR du centre Corse et l'HDJ SMR de la Plaine Orientale. Dans ce cadre dès lors que le patient âgé ne peut revenir ou rester au domicile pendant sa prise en charge en HAD, un dispositif d'hébergement temporaire conjugué à l'HAD sera proposé à l'EHPAD A ZIGLIA.

L'HAD de CORSE se propose de développer une offre ante et post partum et enfants de moins de 3 ans selon l'analyse des besoins avec le centre hospitalier de Bastia et les professionnels libéraux.



Partenaires

- Professionnels libéraux de santé : prescripteurs et conventionnés.
- Professionnels institutionnels



Lieu d'intervention

Plaine orientale



Calendrier

Dans le cadre du calendrier de renouvellement des autorisations tel qu'il sera défini dès le nouveau schéma régional de santé arrêté en novembre prochain.



Moyens

- Convention avec les infirmiers libéraux
- Financement de l'activité de soins.



Implication des usagers

Information et communication



Evaluation

- Rapport d'activité HAD du CHI Corte Tattone et HAD de Corse



Indicateurs

- Évolution de la file active HAD du CHI Corte Tattone et HAD de Corse annuellement
- Conventions de partenariat inter HAD et HAD / EHPAD A Ziglia



Résultats attendus

- Moindres déplacements
- Hospitalisations temps plein évitables ou réduction de la DMS
- Appui au premier recours





Contexte

Le pôle santé communal de Ghisonaccia se voit évoluer en termes d'activités de soins s'y implantant. Le déménagement à la rentrée 2023 des activités sociales vers un autre site libère de la surface. La qualité du bâtiment et son identification comme lieu de soins compte tenu des activités qui y sont d'ores et déjà offertes constituent une opportunité. Cependant, l'accueil du cabinet regroupé des médecins libéraux, des HDJ (Hospitalisation de jour), de l'antenne de la MDA (maison des adolescents) pourrait induire des aménagements voire une extension et appelle de nouveaux équipements. L'opération immobilière précitée selon son coût pourrait intégrer le regroupement des deux CMP.



Objectif général

Accompagner le programme d'investissement



Porteur du projet

Commune de Ghisonaccia



Déclinaison opérationnelle

Crédibiliser l'offre nouvelle de soins par un accompagnement significatif de la commune dans la mise en œuvre d'aménagements du pôle communal actuel.



Public cible

- Population de la Plaine Orientale



Actions phares

- Analyse des besoins dont salle de télémedecine + salle polyvalente dédiée à l'ETP et à la formation+ pôle répit+ chambre pour la garde TSU + antenne du DAC
- Avant projet sommaire dont équipement (dont ceux de la MMG)
- Estimation du coût
- Procédure de validation par l'ARS
- L'hébergement des remplaçants et étudiants relève d'un projet en propre de la commune.
- Le regroupement des CMP enfants et adultes est une option.
- Le projet de restructuration de l'EHPAD relève d'une autre enveloppe à caractère médico-social et n'émerge pas sur l'aide à l'investissement objet de la présente fiche.



Partenaires

- CHI Corte Tattone : porteur du projet HDJ SMR
- CH Bastia : porteur du projet HDJ Medecine + des 2 CMP
- Professionnels de santé libéraux de la commune



Calendrier

2025-2026



Implication des usagers

Appel à propositions pour trouver un nom au pôle santé pour asseoir sa dimension intercommunale.



Evaluation

Appropriation par les professionnels et par les patients du nouveau site réaménagé.



Résultats attendus

- Convention commune de Ghisonaccia et ARS.
- Conventions CHB /CH Corte Tattone/ ARS.



Lieu d'intervention

Pôle santé communal de Ghisonaccia



Moyens

Séjour de la santé

Au titre de l'enveloppe investissements visant la réduction des inégalités de santé, une enveloppe de 1 M€ est fléchée sur le projet du pôle de santé communal de Ghisonaccia.

L'année de notification de l'autorisation d'engagement interviendra après validation du projet par l'ARS.

Les crédits de paiement sont libérés sur factures.

Le plan de financement peut devoir mobiliser d'autres financeurs que l'ARS et la commune.



Financé par
l'Union européenne
NextGenerationEU

SÉCUR
DE LA SANTÉ



Indicateurs

- Réception des travaux
- Conformité des autorisations





Axe stratégique

Améliorer la prise en charge des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes en situation de handicap



Contexte

Dans la communauté de communes du Fium'orbu Castellu l'âge de la population est représentatif de l'âge de la population Corse avec une sur-représentation des 80- 90 ans.

Le taux de pauvreté est plus élevé dans la CC de Fium'orbu Castellu qu'en Corse (21,0% vs 18,5%).

En plaine orientale :

- 3 428 personnes ont plus de 70 ans.
- 423 adultes handicapés

Objectif général

Renforcer le positionnement de l'EHPAD en tant qu'établissement ressource



Porteur du projet

EHPAD A ZIGLIA



Déclinaison opérationnelle

- Développer un capacitaire d'hébergement temporaire permettant d'apporter une réponse aux besoins de répit et aux sorties d'hospitalisation conformément au protocole régional mobilisant l'HAD en tant que de besoin.
- Identifier et structurer une unité de vie adaptée aux besoins des résidents présentant des troubles du comportement liés à une maladie neuro-dégénérative.
- Développer une unité de vie adaptée aux besoins des personnes en situation de handicap vieillissantes (hors orientation FAM et MAS).
- Définir un projet d'investissement permettant une adaptation des conditions architecturales de l'EHPAD pour répondre aux missions de l'établissement et aux besoins des résidents.
- Participer au déploiement du Centre Ressource Territorial Personnes Agées soit en tant que porteur, soit en tant que partenaire.



Actions phares

- Négociation d'un CPOM autour des orientations prioritaires
- Renouvellement du projet d'établissement intégrant notamment l'évolution du capacitaire
- Réponse à l'appel à manifestation d'intérêt permettant le déploiement d'une unité de vie adaptée aux besoins des résidents présentant des troubles du comportement liés à une maladie neurodégénérative
- Finalisation du projet d'investissement et formalisation du dossier PAI
- Réponse à l'appel à candidature CRT PA soit en tant que porteur, soit en tant que partenaire



Publics cibles

- Personnes âgées dépendantes
- Personnes de moins de 60 ans atteintes d'une maladie neurodégénérative
- Personnes en situation de handicap ne relevant pas d'un FAM ou d'une MAS



Territoire concerné

Plaine orientale



Partenaires

- Hospitalisation à domicile
- Dispositif d'appui à la coordination (DAC)
- Professionnels de santé libéraux dont médecins généralistes, pharmaciens, masseurs kinésithérapeutes, psychologues...
- Services de soins à domicile et services d'aide à domicile



Calendrier

- CPOM : perspective de signature fin 2023-1er trimestre 2024
- Formalisation dossier PAI : 2 fenêtres => 2023 ou 2024 (début des travaux impératifs au plus tard 31/12/N+1)
- Capacitaire Hébergement temporaire : demande d'autorisation à transmettre dernier quadrimestre 2023 -
- Unité de vie adaptée : appel à manifestation d'intérêt (AMI) dernier quadrimestre 2023



Implication des usagers

Conseil de la vie sociale de l'EHPAD



Moyens

- Ressources EHPAD
- ANAP
- Autorités de tarification
220 K€ pour l'UVA, 400k€ pour le CRT...
- Plan de rattrapage personnes âgées
- CNR Bien vieillir



CONSEIL NATIONAL
DE LA REFOUNDEATION
BIEN VIEILLIR DANS LA CITÉ



Evaluation

Modalités d'évaluation réglementaires



Indicateurs

- Signature du CPOM
- Dossier PAI conforme
- Engagement des travaux au 31/12/N+1
- Autorisation du capacitaire d'hébergement temporaire et signature du protocole régional
- "Labellisation" de l'unité de vie adaptée aux besoins des résidents avec trouble du comportement dans le cadre d'une maladie neurodégénérative
- Inscription de l'EHPAD dans le déploiement du CRT soit en tant que porteur, soit en tant que partenaire





Objectif général

Accompagner la volonté de maintien à domicile des personnes âgées dépendantes en limitant les situations de rupture et en sécurisant les accompagnements



Déclinaison opérationnelle

- Répondre au besoin de répit des aidants de personnes âgées dépendantes.
- Améliorer le repérage de la fragilité chez la personne âgée.
- Renforcer les interventions à domicile en assurant une meilleure coordination des acteurs notamment autour des situations complexes



Actions phares

- Déployer un pôle territorial d'aide aux aidants comprenant une activité d'accueil de jour (dont activité itinérante) et de deux plateformes de répit avec équipe mobile (dont une plateforme dédiée à la plaine orientale) ainsi qu'un capacitaire d'hébergement temporaire au sein de l'EHPAD.
- Déployer un centre ressource territorial pour personnes âgées.
- Améliorer l'articulation entre domicile et EHPAD en travaillant à l'ouverture du PASA de l'EHPAD pour les usagers de l'accueil de jour.
- Mettre en œuvre la réforme des services autonomie à domicile soutenant la coordination renforcée des SSIAD et SAAD



Publics cibles

- Personnes âgées dépendantes
- Personnes en situation de handicap (pôle territorial aide aux aidants)



Territoire concerné

CRT : plaine orientale
Pôle territorial aide aux aidants : plaine orientale et Castagniccia



Partenaires

- Communes et communautés de communes : pôle territorial aide aux aidants (mise à disposition de locaux)
- EHPAD, SSIAD, SAAD
- Dispositif d'aide à la coordination (DAC)
- Professionnels de santé libéraux



Implication des usagers

Information aux usagers



Résultats attendus

- Une activité d'accueil de jour avec une organisation territoriale itinérante.
- L'implantation d'une plateforme de répit avec une équipe mobile permettant l'identification des situations à besoin de répit et construction de plans de répit.
- Le déploiement du CRT pour accompagner les situations les plus complexes



Calendrier

- appel à projets Pôle territorial aide aux aidants en cours : autorisation en 2024
- Appel à candidatures Centre de ressources Territorial pour les personnes âgées (CRTPA): engagement dernier trimestre 2023
- Réforme des Service à Domicile (SA) : selon calendrier national (délai maximal 2025)



Moyens

- Effectifs prévus dans les cadres des appels à projets et candidatures
- Financement ARS
CRT : 400K€
Pôle aide aux aidants : 617K€ par an
- Financement collectivité de Corse



Evaluation

Modalités d'évaluation réglementaires



Indicateurs

- Autorisation pôle territorial aide aux aidants + suivi indicateurs d'activité
- Autorisation du CRTPA avec suivi de 40 situations individuelles complexes



Améliorer la prise en charge du handicap sur le territoire



Objectif général

Soutenir une dynamique territoriale de repérage précoce des troubles du neuro-développement (TND) et d'inclusion.



Porteurs des projets

Coordination des acteurs et repérage précoce

Plateforme de coordination et d'orientation (PCO) portée par l'ADPEP de Haute Corse

IME hors les murs

ADAPEI de Haute Corse

Unité de vie pour personnes handicapées vieillissantes

EHPAD A Ziglia



Déclinaison opérationnelle

- Améliorer la coordination des acteurs au sein de chaque territoire pour soutenir le repérage et le diagnostic précoces des TND .
- Accompagner l'organisation d'une offre d'IME hors les murs
- Développer une unité de vie pour personnes en situation de handicap vieillissantes non requérantes FAM ou MAS



Actions phares

- Améliorer la coordination des acteurs au sein du territoire pour soutenir le repérage et le diagnostic précoces des TND : information et formation des PDS libéraux permettant de soutenir le repérage précoce des TND, conventionnement avec PDs libéraux (ergothérapeute, psychologue et psychomotricien, lieux d'exercice partagé...)
- Accompagner l'organisation d'une offre d'IME hors les murs : permettre l'organisation sur le territoire de modalités d'intervention de type IME permettant aux enfants concernés d'être accompagnés et scolarisés en proximité de leur lieu de vie. Besoin de locaux adaptés.
- Développer au sein de l'EHPAD une petite unité de vie permettant l'accompagnement de PHV en bénéficiant d'interventions socio-éducatives complémentaires notamment.



Publics cibles

- Personnes handicapées : enfants et personnes handicapées vieillissantes



Territoire concerné

Plaine orientale





Partenaires

- Communes et communautés de communes (mise à disposition de locaux)
- EHPAD, SSIAD, SAAD
- PCO, CRA,
- Education Nationale
- Professionnels de santé libéraux
- ESAT, FH
- IME ADAPEI 2B



Implication des usagers

Information aux usagers



Calendrier

- PCO : 2024
- IME Hors les murs : 2024
- Unité PHV : selon calendrier EHPAD



Moyens

- PCO : budget de fonctionnement + forfait précoce
- IME Hors les murs : 5 places - 225K€
- Unité PHV : plan de rattrapage de l'offre PAD - 120K€



Evaluation

Modalités d'évaluation réglementaires



Indicateurs

- Nombre d'enfants admis à la PCO habitant sur le territoire
- Installation de 5 places d'IME Hors les murs
- Installation d'une unité pour personnes handicapées vieillissantes

